

Décision

Générale

colonial

Décision n° 832 information.

n° 832

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 août 1949

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1949

Date du numéro
31 août 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est liecenciée pour « suppression d'emploi » M » Huliman. bibliothécaire auxiliaire, 2° catégorie, en service au Hall des informations. En exécution des prescriptions de l'arrêtié susvisé, article 15, l'intéressée aura droit à une indemnité égale à deux mois de solde. La présente décision aura effet pour compter du 13 août 1949.